



Dossiers : Autorisations d'urbanisme Le Pin labellisé...

Mise à disposition du dossier relatif au projet d'intérêt général sur la poursuite et l'extension de l'Installation de Stockage de Déchets Dangereux sur Le Pin p.6

Enfance : restauration scolaire : les parents ont testé pour vous p.10

GUIDE DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous pouvez consulter le guide des nouveaux arrivants sur le site de la ville en suivant le lien :

<https://mairiedelepinq.fr/livret-accueil-du-pin/>

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

La mairie vous accueille du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30
Fermée le mercredi matin

Toute l'actualité également sur <https://mairiedelepinq.fr/>

PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

Mardi **21 mars** 2024 à 19h
Jeudi **11 avril** 2024 à 19h
Salle du Conseil en Mairie

PERMANENCE FRANCE SERVICES

Mme MARCHAND (01 60 54 68 58) vous accueille les **jeudis de 9h à 12h** aux jours suivants :

Mars	Avril	Mai	Juin
14	11		13
28	25	23	27



MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS

 La **Maison Départementale des Solidarités** de **Mitry-Mory** peut vous accompagner sur les volets de l'accès aux droits, l'insertion, la fonction parentale et le logement et vous reçoit **sur rendez-vous**, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h (sauf mardi après-midi) au 1 avenue du Dauphiné (01 60 21 29 00).

NAISSANCES



David **LOPES GOMES MACHADO** 27/11/2023, Seym **BOTTIER** 09/12/2023, Jonah **LHOTE** 26/12/2023, Mady **MOULY** 29/12/2023

La municipalité partage la peine des familles en deuil, cependant, afin de les protéger de démarches frauduleuses, nous avons fait le choix de ne pas publier les noms des Pinois décédés.

calaméo



ENCOMBRANTS / DÉCHÈTERIES

Encombrants :

RDV auprès de la CCMPF via <https://ccpmf.service.infinitti.eco>
Retrouvez vos identifiants et mots de passe provisoire sur la facture à blanc transmise début 2023.



Le règlement de collecte de la CCMPF prévoit que les conteneurs doivent être présentés le couvercle fermé. Les sacs au sol ne seront pas ramassés.

Déchèteries :

Réseau du **SMITOM** (9 déchèteries dont Monthyon, Bailly-Romainvilliers, Meaux, Nanteuil-les-Meaux...) toutes les infos sur <https://www.smitom-nord77.fr/> et pour le **SIETREM** uniquement les déchèteries de Chelles et Saint-Thibault-des-Vignes <https://www.sietrem.fr/>



ÉTAT CIVIL



Chères Pinoises, cher Pinois,

Bientôt 3 mois que notre **Mag n°1** a été diffusé et voici déjà le **n°2** que j'ai le plaisir de vous adresser !

Déjà aussi deux mois que l'année 2024 a débuté. L'adage selon lequel « il n'est jamais trop tard pour bien faire » me permet encore de souhaiter à ceux d'entre vous que je n'ai pas eu l'occasion de rencontrer lors de la cérémonie des vœux ou en ce début d'année, **une très belle année 2024**.

Cette année se veut marquante pour notre village puisque nous allons très prochainement inaugurer le **Pôle Santé**. Ce projet très ambitieux pour une commune de notre strate (1559 habitants au dernier recensement), va permettre à nos professionnels de santé déjà installés sur la commune, d'exercer et de recevoir les patients dans des locaux mieux adaptés aux soins et plus conviviaux. De nouveaux praticiens les rejoindront dans les semaines à venir.

Autre bonne nouvelle en ce début d'année, pour le plaisir de nous tous et qui est tout à notre honneur : notre village est primé pour la 5ème année consécutive « **1er village de Seine-et-Marne où il fait bon vivre** ». Cette récompense est le résultat d'un long travail mené jour après jour par le personnel municipal, les élus mais aussi par vous tous qui contribuez à ce qu'il fasse « bon vivre à Le Pin ». Bravo et Merci !

Toutefois, cette heureuse nouvelle est entachée par l'évolution du groupe **SUEZ** (notre partenaire depuis de nombreuses années) dont l'activité sur le site existant arrive à terme fin 2025 et qui s'organise d'ores et déjà pour étendre son activité dans la continuité du site existant avec une extension essentiellement réalisée sur notre commune. **L'enquête publique** va se dérouler **début 2025**. Elle permettra à nous tous de donner nos avis respectifs sur cette évolution qui n'est pas sans créer de nombreux questionnements et inquiétudes.

Vous pourrez prendre connaissance plus amplement de ces sujets dans les pages suivantes.

Lydie WALLEZ
Maire de Le Pin

- 02 Infos mairie**
- 02 État civil**
- 04 Retour en images**
- 06 Actualité et vie locale**
 - Ouverture du Pôle Santé
 - Projet d'intérêt général ISDD
 - Enquête publique SDRIF-E
 - Enquête INSEE Ressources et Conditions de Vie
 - Bienvenue à la Frite Étoilée
- 08 Dossiers**
 - Autorisations d'urbanisme
 - Le Pin labélisé "Villes et villages où il fait bon vivre"
 - Modification des mensualités de la taxe foncière 2024
 - Nouveaux services de déchèteries
- 10 Enfance**
 - Ateliers Lego et Escape Game
 - Inscriptions scolaires
 - Restauration scolaire
 - Bilan de la classe de neige
- 11 Travaux et cadre de vie**
 - Éclairage 100 % LED
 - Projets d'aménagement et d'entretien
 - Travaux réalisés en 2023
- 12 Evènements à venir**
 - Chasse aux œufs
 - Repas des anciens
 - Commémoration du 8 mai
 - Fête du village
 - Fête des mères
 - Élections Européennes
- 13 Séniors**
 - Colis et bons d'achat
- 14 Vie associative**
- 15 Nos associations ont du talent**
 - Portrait de nos Champions de France et de M.Larreguy

Magazine d'informations de La Mairie de Le Pin,
tiré en 800 exemplaires

Directeur de la rédaction : Lydie Wallez

Rédacteur en chef : Estelle Giardina

Maquette et mise en page : Annabelle Esteban

Impression : EOZ Imprimerie - 01 42 85 66 29

Crédits photos : Mairie de Le Pin

Dépôt légal : Mars 2024



Animations de Noël



Noël des - 3 ans





Vœux du Maire et remise des médailles du travail



Spectacles scolaires



Classe de neige





OUVERTURE DU PÔLE SANTÉ

La livraison de notre Pôles Santé se concrétise. Cet ambitieux projet, pour une si petite commune, nous l'avons relevé et mené jusqu'au bout. Nous sommes impatients d'y retrouver nos praticiens dans un tout nouveau cadre qui leur sera exclusivement dédié.

Nous tenons à remercier de nouveau le **Docteur Eric Couture** qui nous a constamment accompagné lors de ce fastidieux parcours, de la conception à l'aboutissement. Il vous recevra pour ses futures consultations au sein des nouveaux cabinets tout comme sa consœur le **Docteur Rima Adjout**, que vous avez pu rencontrer lors de ses remplacements, mais aussi notre **psychologue Schaines Flih** ainsi que notre **ostéopathe Warren Lhote**. Nous les remercions d'avoir eu confiance en notre projet et de ne pas avoir cédé aux propositions de locaux neufs dans d'autres communes.

Dans le contexte actuel où la désertification médicale sévit partout et surtout en milieu rural, mettant en péril l'accès aux soins, nous ne nous sommes pas résignés, nous avons agi.

Et aujourd'hui, nous sommes ravis de vous annoncer que notre offre de soins va s'étoffer avec l'arrivée de nouveaux praticiens, séduits par nos locaux aux dernières normes. Ainsi nous aurons un cabinet de **kinésithérapie avec Irène Gianquinto** et **Malek Tabib**, un cabinet de **Pédicure-podologue avec Farida Rabia**. Nous les remercions vivement d'avoir choisi notre projet pour leur installation et leur souhaitons la bienvenue dans notre village.

PROJET D'INTÉRÊT GÉNÉRAL ISDD



L'installation de stockage des déchets dangereux (ISDD) implantée depuis de nombreuses années sur le site de Villeparisis – Courtry – Le Pin prend fin en 2025.

Les travaux en vue de la poursuite de l'exploitation devrait débuter dès 2026 pour une mise en service en 2027 sur la seule commune de Le Pin.

A la grande surprise de tous, la **phase de mise à disposition (MAD)** du dossier relatif au PIG dont le périmètre comprend les 3 communes, a été mis en place par Monsieur le Préfet pendant les fêtes de fin d'année. Conformément aux consignes préfectorales, l'affichage réglementaire ainsi que la **consultation en ligne en mairie ont été organisés du 2 janvier au 2 février dernier**.

Outre, la consultation, le public a pu **consigner ses observations et propositions sur un registre « papier »** ouvert dans les 3 mairies ainsi que sur un registre accessible en ligne sur le site internet des services de l'Etat du département de Seine et Marne.

Le périmètre de l'exploitation se rapprochant de nos habitations, les craintes et interrogations consignées qui émergent sont d'ores et déjà transmises au service de l'Etat. Il faut bien le reconnaître, les pinois supportent déjà bien assez de nuisances !

Conscients des questionnements et inquiétudes légitimes que suscitent ce projet, nous nous sommes rapprochés des représentants du site d'exploitation SUEZ pour leur demander **d'organiser des journées portes ouvertes**. Des dates vous seront prochainement proposées. On vous y espère nombreux. Au-delà des rumeurs, ces visites permettront à chacun de se faire sa propre opinion en toute objectivité.

Par ailleurs, afin de permettre aux générations présentes et futures de vivre dans un cadre environnemental propre et de protéger la santé et le bien être des tous, un **courrier a été adressé à Madame Valérie Péresse**, Présidente de la région IDF, lui demandant de maintenir le projet initial de réaménagement en espaces verts de l'ensemble de l'exploitation tel qu'envisagé initialement. La région IDF (Agence des Espaces Verts) avait notamment indiqué son intérêt pour ces terrains qui sont un élément clé de la ceinture verte régionale.

L'enquête publique se déroulera au 1er semestre 2025. Elle permettra à chacun d'entre nous de faire entendre son avis sur le sujet. **Nous continuons à vous tenir informés.**

ENQUÊTE PUBLIQUE SDRIF-E

Le **Schéma Directeur de la Région Île-de-France (SDRIF)** est le document de référence pour la planification stratégique afin d'encadrer la croissance urbaine, l'utilisation de l'espace et de favoriser le rayonnement international de la région. **L'objectif est de garantir un cadre de vie de qualité aux Franciliens à l'horizon 2040.** Ce document définit des orientations concernant l'occupation des sols franciliens qui feront référence pendant plusieurs années. Il constitue un cadre pour l'implantation des logements, des activités ou encore des infrastructures de transport. Le schéma directeur identifie également les espaces agricoles, naturels et forestiers à préserver. Les orientations et règles alors définies sont ensuite reprises par les intercommunalités ou les communes dans leurs propres documents d'urbanisme locaux qui dessinent les formes des villes, des villages, des espaces périurbains, des espaces ruraux, etc.

Le **SDRIF-Environnemental (SDRIF-E)** quant à lui, devra **adapter le territoire aux changements climatiques, mais aussi participer à ralentir ce changement.** Il devra également permettre d'accueillir des populations et des activités nouvelles, car la région Île-de-France n'est pas simplement le cœur de l'économie de notre pays, c'est aussi l'une des principales métropoles européennes et même mondiales, et qui à ce titre, doit jouer un rôle moteur pour l'ensemble du territoire français. Ainsi le **SDRIF-E mettra au cœur de son ambition la lutte contre l'artificialisation, la neutralité carbone et l'économie circulaire.** Pour faire de l'Île-de-France une région pionnière ZAN (zéro artificialisation nette), ZEN (zéro émission nette), intégrant mieux l'économie circulaire. En bref la Région devra : **Contenir l'étalement urbain ; Atteindre la neutralité carbone ; Accueillir de nouveaux Franciliens dans de bonnes conditions ; Garantir le développement durable et contribuer au rayonnement international.**

Avant adoption définitive du SDRIF-E par les élus régionaux au cours du 1er semestre 2024 et approbation par le Conseil d'État, **participez à l'enquête publique qui se clôturera le 16 mars 2024 et donnez votre avis en ligne sur www.registre-numerique.fr/sdrif-e ou sur registre dans les mairies à proximité : Claye-Souilly, Chelles, Villeparisis...**

ENQUÊTE INSEE RESSOURCES ET CONDITIONS DE VIE



Institut national de la statistique
et des études économiques

Mesurer pour comprendre

- Pouvez-vous chauffer régulièrement votre logement ?
- Êtes-vous en mesure de faire face à une dépense imprévue d'un montant de 1 000 euros ?
- Sur une échelle allant de 0 à 10, quelle est votre satisfaction concernant la vie que vous menez ?

Ce sont quelques-unes des questions posées dans l'enquête Statistiques sur les Ressources et les Conditions de Vie (SRCV) que l'Insee réalise de **février à avril 2024.**

Si vous avez reçu un courrier postal de l'Insee vous invitant à répondre à cette enquête, c'est que vous avez été tiré(e) au sort. Un **enquêteur de l'Insee** va vous contacter pour fixer un rendez-vous. Il est tenu au secret professionnel et est muni d'une **carte officielle.**

L'entretien se déroulera en face-à-face. Vos données seront anonymes, vos réponses protégées. En cas de doute, il est également possible de se faire confirmer l'identité de l'enquêteur via le formulaire de contact

<https://www.insee.fr/fr/information/2416123>

en précisant le nom et prénom de l'enquêteur, et dans la mesure du possible son numéro de téléphone et le nom de l'enquête. Un retour par mail sera fait dans les 48 heures. Il s'agit d'une **enquête en panel** : le principe est de suivre les personnes interrogées d'une année sur l'autre, **pendant 4 ans.** Ce suivi sur la durée permettra de mieux comprendre et **d'analyser les situations de pauvreté et leur évolution.**

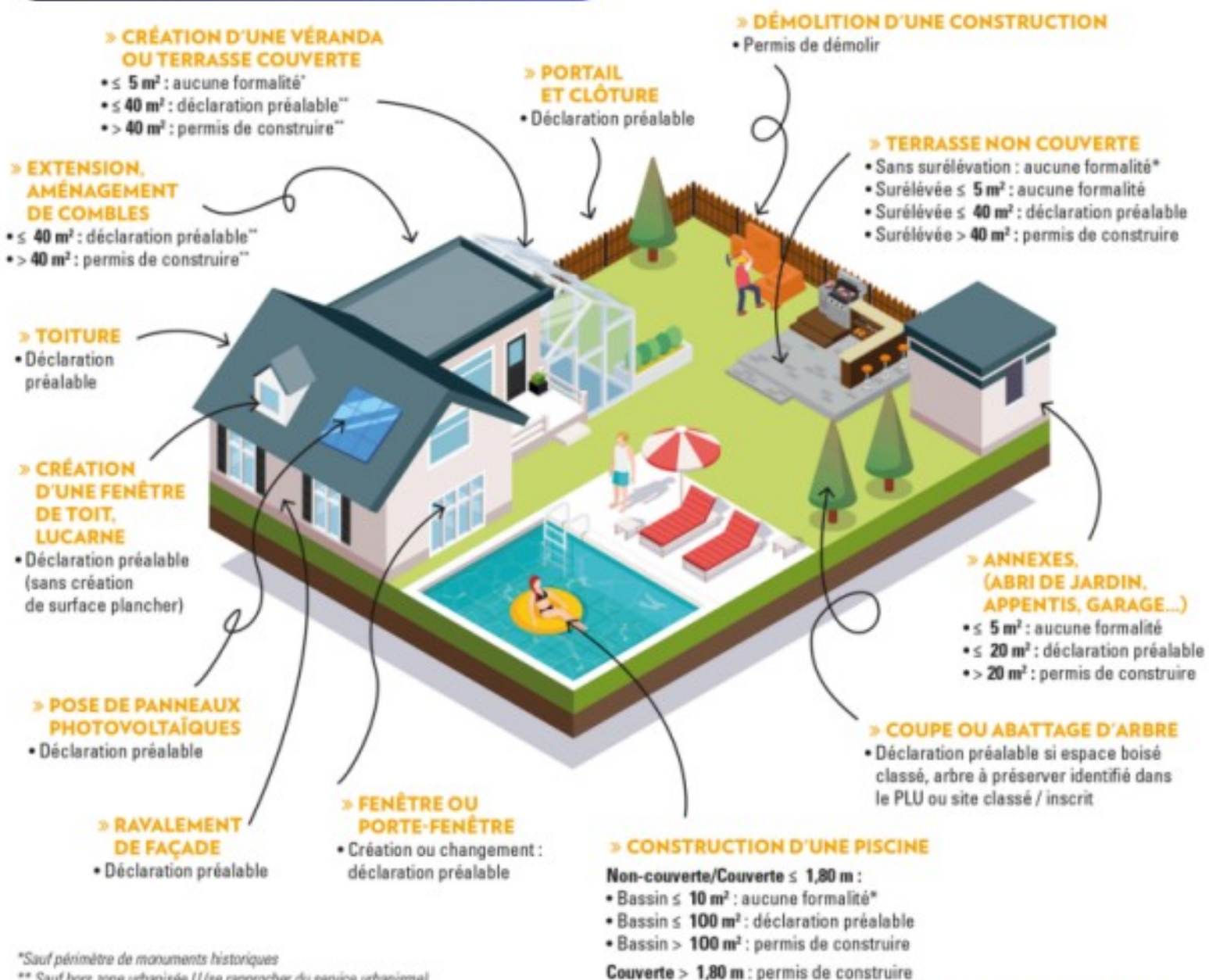
BIENVENUE À LA FRITE ÉTOILÉE

Nous sommes heureux d'accueillir depuis ce début d'année, le **Food truck La Frite étoilée**, qui remporte déjà un vif succès chaque **mercredi de 18h30 à 21h30 en face de la mairie.**

Ce commerce vous propose les **spécialités** de la baraque à frites **du nord**, des desserts et des hamburgers avec des sauces connues et d'autres plus atypiques.



AUTORISATIONS D'URBANISME



Source : <https://www.til-chatel.fr/>

LE PIN LABELLISÉ "VILLES ET VILLAGES OÙ IL FAIT BON VIVRE"



L'association « Villes et Villages où il fait bon vivre » nous a pour la **5ème année consécutive** consacré en nous classant en **pole position des villages de 500 à 2000 habitants en Seine-et-Marne**. 5 années de suite n°1 en Seine-et-Marne et **28ème sur toute la France** dans cette strate ! Créé en 2017, le palmarès de l'association couvre, pour l'édition 2024, 34 808 communes de France Métropolitaine. Pas moins de 187 critères répartis en 11 catégories provenant de sources officielles permettent d'élaborer ce classement.

Nous sommes fiers de ce que nous ambitionnons pour notre village ainsi que l'ensemble de nos efforts communs, grâce à notre **tissu associatif**, grâce à nos **bénévoles**, grâce à **vous**, soient ainsi récompensés et ceci contre vents et marées et malgré un environnement si peu propice.

Mais, nous ne nous reposerons pas sur ces lauriers afin que notre devise « **A LE PIN, ON EST BIEN !** » soit inscrite dans le marbre.

MODIFICATION DES MENSUALITÉS DE LA TAXE FONCIÈRE 2024



Si vous êtes mensualisé(e) pour payer votre Taxe Foncière, vous avez jusqu'au **30 juin 2024**, pour pouvoir encore **déduire la partie de la Taxe d'Enlèvement d'Ordures Ménagères de votre Taxe Foncière** non encore prélevée pour l'année 2024. La prise en compte sera effective le mois suivant votre demande et non rétroactive.

Pour consulter votre taxe foncière 2023 et relever le montant de votre Taxe Ordures Ménagères 2023 à soustraire, rendez-vous sur le site www.impot.gouv.fr et connectez-vous sur votre **espace particulier** en vous munissant de votre **numéro fiscal** et de votre **mot de passe**.

Attention : Si vous êtes pacsé(e) ou en concubinage, il est possible que votre avis de Taxe Foncière soit relié au numéro fiscal de votre conjoint(e).

Pour vous aider dans votre démarche, consultez le guide "**Modification du montant des mensualités de votre Taxe Foncière 2024**" sur

http://www.ccpmf.fr/images/reomi/Guide_pour_modifier_votre_mensualisation_de_taxe_fonci%C3%A8re.pdf

Les différentes étapes :

- 1 - Consultez votre avis de **Taxe Foncière 2023**.
- 2 - Sur la **1ère page** de votre avis, **notez le montant de votre Taxe Foncière annuelle**.
- 3 - Sur la **2ème page** de votre avis, **notez le montant de votre Taxe Ordures Ménagères 2023**.
- 4 - **Soustraire** de votre montant annuel de Taxe Foncière, le montant d'ordures ménagères 2023 (montant de la taxe foncière - montant de la taxe d'ordures ménagères 2023 = Taxe foncière estimée pour 2024).
- 5 - Sur votre espace personnel, au niveau de l'onglet « TAXE D'HABITATION, TAXE FONCIERE : VOUS N'AVEZ PAS ENCORE OPTÉ POUR LE PRELEVEMENT ? » cliquez sur « Voir les options de paiement ».
- 6 - Sur la page « **Gérer mes contrats de prélèvements** » cliquez sur « **Gérer mon contrat** » correspondant à la Taxe Foncière que vous voulez moduler. **Attention** : En cas de contrats multiples, veillez à choisir le bon contrat.
- 7 - Cliquez ensuite sur « **Modifier le montant du prélèvement** ». Et cliquez sur « **J'ai compris** ».
- 8 - Saisissez votre nouveau montant annuel pour votre taxe foncière 2024. Puis cliquez sur « **Continuer** ».
- 9 - Vérifiez que le nouveau montant a bien été pris en compte. Puis cliquez sur « **Continuer** ».

NOUVEAUX SERVICES DE DÉCHÈTERIES

A compter du **1er avril 2024**, en dehors du réseau **SMITOM du Nord Seine-et-Marne** dont la commune dépend (**déchèteries de Monthyon, Bailly-Romainvilliers, Meaux, Nanteuil-les-Meaux...**), les pinois pourront se rendre, uniquement sur 2 déchèteries du **SIETREM (Chelles, Saint-Thibault-des-Vignes)**.



Attention, la convention avec le SIGIDURS cessant vous n'aurez plus accès à la déchèterie de Mitry-Mory.

Tous les horaires sur <https://www.smitom-nord77.fr/> et pour les déchèteries de Chelles et Saint-Thibault-des-Vignes <https://www.sietrem.fr/>

ATELIERS LEGO & ESCAPE GAME

Les **enfants de l'école** ont eu le plaisir de participer à un **atelier Lego** le 29 février dernier et de **construire une ville de rêve**.



Chaque classe a bénéficié d'une **heure d'atelier** pour construire une partie de la ville géante qui a pu être **visitée par les parents à la fin de la journée**.



LES
AVENTURES
DE LÉO

Les 4 et 5 avril, les **classes de maternelle** vont également participer à un **Escape Game sur les cinq sens avec Léo** : Léo est un léopard des neiges très curieux ! Il a trouvé le moyen de rentrer dans une ancienne école de magie.

La mission : une fois rentrés dans l'école de magie, les enfants devront regarder, toucher, sentir, écouter pour **trouver des indices et sauver Léo de la malédiction**.

Les **classes d'élémentaire** participeront à un **Escape Game sur les écrans**. Depuis quelques temps Léo n'a plus le temps de rien. Ses journées passent à une vitesse folle et il n'arrive plus à faire ce qu'il aime. Il est persuadé qu'un pirate lui vole des heures dans ses journées. Mais où passent toutes ces heures...

La mission : les enfants doivent **retrouver le pirate qui grignote des heures de la journée de Léo** en décryptant des indices cachés dans son planning...

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les inscriptions en petite section de maternelle ont débuté **en Mairie**.

Pièces à fournir avant le 31 mars :

- **livret de famille**
- **pièce d'identité ou extrait d'acte de naissance**
- **justificatif de domicile**
- **carnet de vaccination**
- **pièce d'identité des parents**
- **quotient familial CAF ou dernier avis d'imposition**
- **fiche d'inscription dûment remplie**



La directrice de l'école validera l'inscription par mail.



RESTAURATION SCOLAIRE

Dans un souci de transparence et suite à notre proposition faite lors du **1er Conseil d'école** nous avons accueilli à 3 reprises des **représentants de parents d'élèves** pour partager le repas servi aux élèves et découvrir le fonctionnement du service.

Cette participation a permis de répondre aux questions soulevées par les parents et de démontrer, entre autres, que **notre fonctionnement correspond aux normes GEMRCN** (Groupe d'Etude des Marchés de Restauration Collective et Nutrition) pour des élèves de maternelle et d'élémentaire.

Même si parfois la portion dans l'assiette peut paraître légère, la quantité servie correspond aux **besoins nutritionnels** d'enfants de cet âge. De plus, afin d'**éviter au maximum le gaspillage**, les élèves d'élémentaire participent sur propositions à l'élaboration des menus.

BILAN DE LA CLASSE DE NEIGE



En janvier dernier, **3 classes élémentaires** sont parties en **Haute-Savoie**.

Un beau programme concocté par nos enseignantes qui a permis à de nombreux élèves de découvrir les **joies de la glisse** et qui laisse de **magnifiques souvenirs** à tous.

La municipalité remercie l'engagement des Représentants des Parents d'élèves qui se sont tout particulièrement investis pour soutenir l'école dans ses projets et sont force de propositions de nouveaux événements. Elle remercie également les 6 séniors accompagnateurs et les enseignantes.



ÉCLAIRAGE 100 % LED

Par tradition, la commune de Le Pin a toujours été pionnière au niveau des **Technologies Electriques Extérieures**. Nous avons été un des premiers villages à **enterrer nos réseaux basse et haute tension** et **télécommunication**. Ces travaux ont vu leur fin avec l'enfouissement ruelle de la Reculade. Maintenant, nous allons passer à la seconde phase, c'est-à-dire, "**Eclairage 100 % LED**" que nous avons déjà entamé rues de Chelles, de Lagny, de Courtry... Avec un nouvel accord, le S.I.E.R, qui nous financera avec un très haut pourcentage, **la totalité de la mise en LED du restant du village pourrait se faire d'ici la fin de l'année 2024**.

A terme, nous pourrons **rallumer la totalité des candélabres**, ce qui nous amènera à réaliser de **nouvelles économies** par la baisse d'intensité entre 22h et 6h du matin.



PROJETS D'AMÉNAGEMENT ET D'ENTRETIEN

Plusieurs projets sont à l'étude et notamment, la **sécurisation de l'entrée du village** rue de Courtry au niveau du Pôle Santé, l'**expérimentation de tontes différenciées** et la création d'espaces "nature" pour un raisonnement plus écologique, une **campagne d'entretien des toitures** (église, salle polyvalente, salle des fêtes et école)...



TRAVAUX RÉALISÉS EN 2023

- Une partie de la salle de motricité a été transformée en dortoir nécessitant la pose de **rideaux occultants** ;
- Les **laves-mains** défectueux de la cantine ont été **commandés** et devraient être installés début mars ;
- Suite aux coups de vents du mois de novembre, un **travail d'élagage et d'abattage** a été réalisé dans le parc de la salle polyvalente afin de sécuriser cet espace de détente et de promenade ;



Les **barrières de sécurisation** le long de l'école ont été remplacées par notre service technique.



Nos agents veillent à votre sécurité et **rebouchent les nids de poule**.



Les **douches** de la salle polyvalente ont été aménagées pour **l'accessibilité des personnes à mobilité réduite**.

ÉVÈNEMENTS À VENIR

CHASSE AUX OEUFS



La chasse aux œufs aura lieu le **29 mars au sein de l'école**. Une kermesse sera organisée par les animatrices et les bénévoles afin que chaque élève reparte avec un petit chocolat offert par la ville.



REPAS DES ANCIENS



Cette année, le repas des anciens aura lieu le **26 avril** sur le thème "**guinguette**". Nous vous attendons nombreuses et nombreux !
Inscriptions après réception de l'invitation avant le 5 avril

COMMÉMORATION DU 8 MAI



Le 8 mai, accompagnez nos élus. Rendez-vous aux monuments aux morts de la poste et du cimetière.

FÊTE DU VILLAGE



Notre traditionnelle **fête du village** change de formule et se déroulera le **samedi 15 juin au Stade Roger Brianchon**. Au programme cette année, pique-nique géant avec la présence de food-trucks, DJ, feu d'artifice, stands pour les enfants et danses avec les animateurs et les enfants du centre de loisirs.

Rendez-vous dès **18h** pour faire la fête en famille et entre amis et assister au feu d'artifice tiré vers **23h15**.



FÊTE DES MÈRES

Toutes les mamans du village sont invitées le **dimanche 26 mai**. Venez récupérer un présent offert par la Mairie et profiter d'un verre de l'amitié.



ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Vous êtes **citoyen français et européen âgé de 18 ans** au moins la veille du jour du scrutin, vous pouvez voter aux élections européennes sous réserve d'être inscrit sur les listes électorales avant le 03 mai 2024.



Le **dimanche 9 juin 2024**, rendez-vous aux urnes pour élire votre représentant français au Parlement européen.

Plus de renseignements sur : <https://www.elections.interieur.gouv.fr/scrutins/elections-europeennes>

SÉNIORS

COLIS ET BONS D'ACHAT

Pour la **3ème année consécutive**, les séniors ont été invités à venir **retirer leurs colis de Noël** ainsi que les **bons d'achat** remis par les membres du **CCAS**.

Ils ont été accueillis en salle du conseil décorée pour l'occasion où ils ont eu le plaisir de se retrouver et d'échanger au gré des allers et venues de chacun. Ils ont également pu faire la connaissance de **Sandrine** qui a pris ses fonctions en mairie depuis quelques mois et qui a **en charge notamment la gestion du CCAS**.

Comme à l'accoutumée, les **bons d'achat étaient valables chez nos commerçants** qui ont accepté de participer à l'opération. Nous les remercions vivement.





AGENDA DE NOS ASSOCIATIONS

MARS	Mardi 05	Après-midi chorale - Loisirs & Culture
	Mardi 12	Après-midi jeux - Loisirs & Culture
	Samedi 16	Soirée à thème - Comité des Fêtes
	Mardi 19	Après-midi jeux - Loisirs & Culture
	Mardi 19	Réunion en groupe - Zéro Déchet
	Samedi 23	Salon Le Pin Créa' (arts créatifs) - Instant Détente
	Dimanche 24	Ramassage des déchets - Zéro Déchet
	Mardi 26	Après-midi jeux - Loisirs & Culture
	Samedi 30	Challenge - AS Gymnastique
AVRIL	Mardi 02	Après-midi jeux - Loisirs & Culture
	Mardi 09	Après-midi chorale - Loisirs & Culture
	Lundi 15 / Mardi 16 / Mercredi 17	Stage de danse classique - Petits Rats & CO
	Lundi 15 au vendredi 19	Stage de gymnastique - AS Gymnastique
	Mardi 16	Après-midi chorale - Loisirs & Culture
	Dimanche 21	Course de Ligue Ile-de-France - Modélisme
	Mardi 23	Après-midi jeux - Loisirs & Culture
	Mardi 23	Réunion en groupe - Zéro Déchet
	Samedi 27	Soirée dansante - ADSS
	Mardi 30	Après-midi chorale - Loisirs & Culture
MAI	Mardi 07	Après-midi chorale - Loisirs & Culture
	Mardi 14	Après-midi jeux - Loisirs & Culture
	Mardi 21	Après-midi chorale - Loisirs & Culture
	Mardi 21	Réunion en groupe - Zéro Déchet
	Samedi 25	Jeux de l'Ours - La Guilde de l'Ours
	Samedi 25 / Dimanche 26	Compétition - AS Gymnastique
	Mardi 28	Après-midi jeux - Loisirs & Culture

NOS ASSOCIATIONS ONT DU TALENT



En novembre dernier **Jean-François GUEUDRY** et sa partenaire **Ilmira YARULLINA** remportaient le titre de **Champions de France 10 Danses, catégorie 18/30 ans**.

Une compétition où les meilleurs danseurs français s'affrontaient pour remporter la victoire sur les **10 danses** :

- **5 en danses standards** (Valse Lente, Tango, Valse Viennoise, Slow Fox, Quick Step)
- **5 en danses latines** (Samba, Cha cha, Rumba, Paso Doble et Jive).

Leur palmarès : **Champions de France, quart de finalistes aux Championnats d'Europe** et classés parmi les **20 meilleurs danseurs sur 90 aux Championnats du monde 2023**, est le fruit de 20 heures d'entraînement par semaine au sein du **Club de danse fondé en 1999 par Laurent Larreguy**. Jean-François a débuté la danse à l'âge de 12 ans, Ilmira alors qu'elle n'en avait que 7 et dansent en couple depuis 10 ans. Cette discipline qui requiert une grande rigueur est inscrite sur la liste des disciplines sportives de haut niveau.

Mais si, à l'instar de ces deux magnifiques champions, vous n'avez pas l'esprit compétiteur, vous pouvez pratiquer la danse pour le plaisir. Le Club compte de nombreux adhérents âgés de 12 à 80 ans. Laurent Larreguy aimerait d'ailleurs que davantage de **jeunes viennent découvrir ce sport** et qui sait peut-être un jour **deviendront nos futurs champions !**

Promat



Siniat

salsi

Notre site de
production
Le Pin

- **Différentes activités** : carrière gypse, carreaux de plâtre, perlite, plâtres feu, plâtres, enduits, liants et colles, Premix, vracs plâtre, plateforme logistique...
- **Multiples certifications Produits & Systèmes** (CSTB, CE, ZU, UL) (ISO 9001, 14001, 50001)
- **Superficie totale : 60 hectares**
- **Effectif > 90 personnes**



Création 1973



1^{re} usine
Finition
Groupe Etex



8 activités
différentes



Certifications
Produits
& Systèmes



Promat, Siniat & Salsi,
des marques du groupe.

etex Inspiring ways
of living



FESTIVITÉS

Samedi 15 juin 2024

Fête du village

Avec la participation du centre de loisirs

A partir de
18h

- Pique-Nique géant avec Food-Trucks
- DJ - animation musicale
- Stands pour les enfants
- Feu d'artifice



Stade Roger Briançon